Registraire

GUIDE DE SÉLECTION DES MÉTIERS D'ART 2022.2023

CMAQ Conseil des métiers d'art du Québec

Marché Bonsecours
390, rue Saint-Paul Est, bureau 400
Montréal (QC) H2Y 1H2

CMAQ Conseil des métiers d'art du Québec

ENSEMBLE, ARTISANS.

GUIDE DE SÉLECTION

Fondé en 1989, le Conseil des métiers d'art du Québec est l'association professionnelle reconnue en vertu de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (Loi S-32.01) pour représenter l'ensemble des artisan.es professionnel.les québécois.es.

Domaine des Métiers d'art : « la production d'œuvres originales, uniques ou en multiples exemplaires, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression et exprimées par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière. » (Loi S-32.01).

Produits métiers d'art : les produits, les objets, les œuvres, les pièces ou les créations qui se démarquent par une conception originale ou le respect de la tradition ainsi que par la qualité de réalisation. Les reconstitutions, les restaurations et les reproductions se démarquent par une réalisation qui respecte les styles, les matériaux et les techniques d'origine.

CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

PLUS DE 1000 MEMBRES PROFESSIONNEL.LES
STAGIAIRES EN MÉTIERS D'ART ET
AMIS DES MÉTIERS D'ART

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS ORGANISÉS

SALONS DES MÉTIERS D'ART
(MONTRÉAL ET QUÉBEC)

PRODUITS MÉTIERS D'ART, ŒUVRES DU DOMAINE DES ARTS VISUELS, PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES

RENDEZ-VOUS MAESTRIA
(MONTRÉAL)

MISE EN VALEUR DES SAVOIR-FAIRE DU DOMAINE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

LES BOUTIQUES MÉTIERS D'ART
(QUÉBEC)

LIEUX D'EXPOSITION ET DE VENTE DE PRODUITS MÉTIERS D'ART

FORMATION CONTINUE, CONFÉRENCES ET SERVICES PERSONNALISÉS

Crédits photos : Architecture et patrimoine CMAQ, Kalid Benmbarek

CMAQ Conseil des métiers d'art du Québec

ENSEMBLE, ARTISANS.

CANDIDATURE À TITRE DE MEMBRE PROFESSIONNEL.LE DU CMAQ

MEMBRE ARTISAN.E PROFESSIONNEL.LE

Désigne une personne physique et majeure qui conçoit et réalise des produits métiers d'art et qui répond aux conditions prévues par la loi S-32.01. Seul.es les artisan.es professionnel.les ayant le domicile et l'atelier au Canada peuvent obtenir le statut de membre artisan.e professionnel.le du CMAQ.

ATELIER EN MÉTIER D'ART

Désigne une personne morale ayant le siège au Canada qui conçoit et réalise des produits métiers d'art.

CONDITIONS D'ADMISSION

La loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs, Loi S-32.01, prévoit les conditions qui déterminent le statut professionnel. L'artisan.e qui souhaite être reconnu.e à titre professionnel répond aux quatre conditions mentionnées ci-dessous :

1. Il se déclare artiste. Pour le domaine des métiers d'art les termes utilisés sont artisan, artiste, artisan créateur, artisan d'art, artisan designer;
2. Il crée des œuvres pour son propre compte;
3. Ses œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur;
4. Il a reçu, de ses pairs, des témoignages de reconnaissance comme professionnel par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse (ex : SODEC, CALQ, CAC), une nomination à un jury, la sélection à un salon (ex : SMAQ, Plein Art Québec).

CONTENU DU DOSSIER

Le contenu du dossier d'admission est adapté selon le statut du candidat ou de la candidate tel que mentionné ci-dessous :

Candidat.es ancien.nes membres professionnel.les du CMAQ

1. Demande écrite (lettre ou courriel) sollicitant le statut de membre artisan.e professionnel.le;
2. Curriculum vitae et démarche artistique (facultatif).

Candidat.es qui répondent aux conditions prévues par la loi S-32.01

1. **La Fiche d'adhésion du CMAQ**
   Cette fiche doit être remplie et enregistrée en format formulaire PDF ou Word.

Crédits photos : Gauche : BMAQ, BMAQ, Point visible | Droite : Benoit Rousseau/ Louise Bousquet - Prix d'Excellence SMAQ 21, Porcelaine Bousquet

ENSEMBLE, ARTISANS.

2. **Curriculum vitae** et démarche artistique (facultatif)

À titre de référence, le curriculum vitae pourrait être structuré selon les 4 aspects mentionnés ci-dessous:

- formation, stages et perfectionnements
- expérience professionnelle
- lieux de diffusion des produits : boutiques, galeries, salons, musées, sites web transactionnels
- témoignages de reconnaissance des pairs : prix, mentions, bourses, sélection à des expositions, etc.

3. **Photos de 10 réalisations récentes** (ne faisant pas partie du projet de fin d'études).

4. **Frais d'analyse du dossier** de 50.00 $ plus taxes (57.49 $).

Le dépôt des candidatures se fait en ligne sur le site **métiersdart.ca/membres-professionnels/adhesion/comment-devenir-membre**.
Le paiement des frais doit être fait en ligne par carte de crédit à la fin du processus de dépôt de candidature.

Candidat.es qui ne répondent pas à la 4ième condition (reconnaissance des pairs)

1. **La Fiche d'adhésion du CMAQ**
   Cette fiche doit être remplie et enregistrée en format formulaire PDF ou Word.

2. **Curriculum vitae** et démarche artistique (facultatif)

À titre informatif, le curriculum vitae pourrait être structuré selon les 4 aspects mentionnés ci-dessous:

- formation, stages et perfectionnements
- expérience professionnelle
- lieux de diffusion des produits : boutiques, galeries, salons, musées, sites web transactionnels
- témoignages de reconnaissance des pairs : prix, mentions, bourses, sélection à des expositions, etc.

3. **Photos de 10 réalisations récentes** (ne faisant pas partie du projet de fin d'études)

- Des photos supplémentaires pourraient être demandées, montrant des détails de fabrication; des étapes de transformation de la matière; l'atelier et l'équipement;
- Des visites d'atelier ou des lieux de production pourraient être requises.
- Des échantillons physiques de la production pourraient être demandés.
- Les candidat.es concerné.es seront contacté.es après la réception de leur candidature.

4. **Frais d'analyse du dossier** de 50.00 $ plus taxes (57.49 $).

Le dépôt des candidatures se fait en ligne sur le site **métiersdart.ca/membres-professionnels/adhesion/comment-devenir-membre.**. Le paiement des frais doit être fait en ligne par carte de crédit à la fin du processus de dépôt de candidature.

Crédit photos : Gauche : Mela, Montserrat Dunran Muntadas | Droite : Graveur - Membre CMAQ, Louise Lemieux Bérubé

CMAQ Conseil des métiers d'art du Québec

ENSEMBLE, ARTISANS.

EXIGENCES RELATIVES AUX PHOTOS

Le format des photos exigé pour l'analyse des produits est JPEG sans aucune exception (largeur 926px X hauteur 1852px).

Idéalement, les photos seront transmises en ligne lors du processus de dépôt de candidature. En cas de difficultés, elles peuvent être envoyées par courriel ou WeTransfer.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PRODUITS (RECONNAISSANCE DES PAIRS)

Afin d'accorder la reconnaissance des pairs, les membres du comité de sélection procèderont à l'analyse de la production du candidat ou de la candidate selon les critères mentionnés ci-dessous :

1. **Conception originale ou traditionnelle (50%)**

Par conception originale, on comprend le souci de l'artisan.e, basé sur ses idées originales, de personnaliser ses produits de façon à ce qu'ils se démarquent de tout produit similaire disponible sur le marché (création de la nouveauté).
Par conception traditionnelle, on comprend les reproductions et les reconstitutions d'œuvres traditionnelles réalisées en respectant le style, les matériaux et les techniques de fabrication originales. Il peut aussi s'agir d'une adaptation contemporaine d'une œuvre traditionnelle.

2. **Qualité de réalisation (50%)**

La réalisation des produits métiers d'art implique la transformation de la matière par des techniques et des opérations exécutées à la main ou à l'aide des machines, par l'artisan.e-même ou sous sa supervision.

QUALITÉ DE LA PRODUCTION

La qualité de la production sera évaluée selon les critères définis dans le document Exigences des produits métiers d'art, aux points 2.1 à 2.6.

DATES DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

La date limite de dépôt des candidatures est le 1er jour de chaque mois, pour une évaluation le même mois. Veuillez prendre note qu'il n'y a pas de comité de sélection de novembre à janvier, les dossiers reçus lors de cette période seront évalués en février.

Crédit photos : Gauche: Sylvie Savoie, Kimberley Fletcher | Droite : AEC en Métiers d'art du patrimoine bâti, BMAQ

Sophie Aubut
Coordonnatrice
Registraire

514 861-2787 poste 207
1 855 515-2787 (sans frais)
sophie.aubut@metiersdart.ca

CMAQ Conseil des métiers d'art du Québec

Marché Bonsecours
390, rue Saint-Paul Est, bureau 400
Montréal (QC) H2Y 1H2